



AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES  
ABOKATU DEMOKRATA EUROPARRAK  
EUROPÄISCHE DEMOKRATISCHE RECHTSANWÄLTE  
ADVOCATS EUROPEUS DEMOCRATES  
ABOGADOS EUROPEOS DEMOCRATAS  
AVVOCATI EUROPEI DEMOCRATICI  
EUROPESE DEMOKRATISCHE ADVOKATEN  
EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS

Réuni à Paris à l'occasion du 20ème anniversaire de son association, le bureau des Avocats Européens Démocrates (AED) a appris que la Chambre des Mises en Accusation de Paris examinera, le 19 octobre prochain, la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien à l'encontre de Marina PETRELLA.

Cette ancienne membre des brigades rouges a été condamnée en 1992, après 8 ans de détention préventive, à la prison à perpétuité pour deux homicides commis par les brigades rouges alors que sa participation matérielle à ces crimes n'a jamais été démontrée par la justice italienne. Madame PETRELLA a également été condamnée à plusieurs années de prison pour sa participation à des coups et blessures infligés à une personne, en l'espèce des blessures aux jambes. Depuis, Marina PETRELLA vit en France où elle mène une vie paisible, totalement intégrée au tissu social, et où se trouve sa fille âgée de 10 ans.

Le gouvernement italien a demandé en 2007 l'extradition de Madame PETRELLA afin d'exécuter une double sentence à perpétuité prononcée à son encontre en 1992.

Le bureau de l'AED considère que la peine à perpétuité est une peine inhumaine, contraire à l'article 3 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le bureau de l'AED considère que la demande formulée par le gouvernement italien, 15 ans après la condamnation et 27 ans après les faits, est tardive et ne tient pas compte de l'intégration de Madame PETRELLA dans le tissu social français.

Le bureau de l'AED demande en conséquence que Marina PETRELLA soit mise en liberté et que son extradition soit refusée conformément aux principes formulés dans la Convention européenne de sauvegarde et particulièrement les articles 3, 6 et 8 qui condamnent les traitements inhumains et dégradants, exigent des procès équitables et s'opposent à la destruction des liens familiaux.

Paris, 13/10/2007

AED - Avocats Européens Démocrates  
[www.aed-edl.net](http://www.aed-edl.net)